

ALTEMPO (EURL)

Anne laure MALDINEY

Conseil – Formation - Accompagnement

120 Rue Gaston Doumergue

31170 TOURNEFEUILLE

06 06 59 31 29

alm.altempo@gmail.com

N° Siret : 851 109 728 000 10

N° OF : 76 61 09 69 431

**Organisme certifié Qualiopi pour la
formation professionnelle (juin 2021)**

www.altempo.org

« Les outils de reporting du médiateur social »

Valoriser la médiation sociale : bilan annuel et mise en valeur des activités

Contexte

Créée en avril 2000 à l'intention des associations « ayant une activité dans les quartiers et les équipements de proximité » (circulaire du 26 avril 2000), **la mesure adulte-relais naît dans un contexte de redéploiement des interventions de l'État visant à renforcer les liens entre les habitants et améliorer leurs rapports avec les institutions.**

Elle **s'inscrit dans les orientations de la politique de la ville qui se veut plus proche des préoccupations des habitants** en matière d'éducation, de logement, de transport et d'emploi, et entend développer leur participation à la vie de la cité, mobiliser les acteurs autour de projets collectifs et renforcer la cohésion sociale.

Les contrats « Adultes-Relais » **permettent à des personnes éloignées de l'emploi d'assurer des missions de médiation sociale et culturelles de proximité, dans le cadre d'un contrat d'insertion.** Ces contrats sont fortement dépendants des financements publics, et disposent de marges de manœuvres limitées.

Un suivi de l'activité est indispensable. Dans ce cadre, l'employeur de l'adulte-relais doit être en mesure de rendre compte de son activité. **Ces compte-rendu sont essentiels pour les financeurs** (CGET notamment), mais également pour construire des collaborations efficaces avec les partenaires : il est en effet **important de communiquer sur ce qui est concrètement fait et dans quel but.**

Ce suivi nécessite **la mise en place d'outils adaptés reprenant quelques indicateurs simples sur l'activité mais également sur l'impact des missions** développées par l'adulte-relais. Des indicateurs de cette nature sont par ailleurs collectés chaque année, à partir de 2011, **par le CGET dans le cadre d'une enquête annuelle** de suivi du programme auprès de l'ensemble des employeurs.

Il est nécessaire d'avoir les bonnes données pour les indicateurs afin de **permettre d'évaluer et de valoriser l'utilité sociale des structures et surtout des activités des salariés bénéficiant de cette mesure**, ceci à travers au moins le bilan annuel.

Pour cela, il est nécessaire de doter les médiateurs et leurs structures d'outils de suivi d'activité, de « rendu compte », de bilan, ...

C'est dans ce cadre que nous étudierons les outils de « rendu compte d'activité » (reporting) du médiateur social, mais également **comment mettre en valeur les activités réalisées.**

Objectifs de la formation

Être capable à la fin de la formation de :

- Mieux comprendre les critères d'évaluation de la médiation sociale
- Mieux connaître les indicateurs spécifiques à chacun
- Prendre en compte la nécessité de faire un bilan régulier
- Prendre du recul sur ses activités
- Savoir élaborer un outil de reporting : méthodes et outils
- Être en mesure de construire un bilan quantitatif et qualitatif
- Mieux communiquer sur ses activités

Organisation et durée de la formation

- La formation s'organise sur 4 journées de 7 heures (2 x 2 jours) soit 28 heures.
- Un temps est nécessaire entre les 2 sessions de façon à ce que les médiateurs aient un temps de réflexion, de questionnement, d'échange avec leur hiérarchie et également d'utilisation des outils créés, ce qui leur permettra l'ajustement des données à prendre en compte.

Dans le cas d'une formation à distance, l'organisation peut être revue sur des ½ journées de formation.

Contenu de la formation

Jours 1 et 2

- Présentation de la formation et de la déontologie lors de la formation
- Présentation des participants et de leurs outils de reporting
- Définitions et points de repère sur l'évaluation sociale
- Données de cadrage et référentiel des activités
- Partage d'expériences, état des lieux des pratiques
- Processus et méthode pour les outils de reporting
- Co-construction d'un outil
- Elaboration d'une feuille de route pour l'intersession

Intersession :

Il est demandé à chaque participant de poursuivre la construction de son outil et/ou de le tester, de le présenter à son responsable et/ou ses collègues, afin que cela devienne un outil pour la structure, et de l'utiliser pendant cette période d'intersession.

Jours 3 et 4 :

- Retour d'expériences
- Outils de reporting ; indicateurs et traitement des données
- Analyse quantitative et qualitative
- Suite de la co-construction des outils (ateliers thématiques) et/ou amélioration
- Communiquer sur son bilan et valoriser ses activités : promouvoir l'utilité sociale des médiateurs et mettant en valeur les activités réalisées

- Elaborer un plan d'actions personnalisé
- Bilan collectif et évaluation individuelle à chaud de la formation ; ce bilan permet aussi à chaque participant de prendre du recul sur sa pratique et, en particulier pour les « adultes-Relais », il s'agit de leur donner un temps de réflexion sur « leur devenir »

Un étirement de la formation

➤ Avant la formation

10 jours avant la formation, les participants sont invités à répondre à un questionnaire préparatoire afin de mieux connaître le profil de groupe et de commencer le recueil de documents et de questionnements à propos des outils de reporting

Un espace de partage de documents est également ouvert afin d'accéder à des ressources communes (dans un objectif d'accès à distance et de réduction de papier)

➤ Pendant la formation

Un temps d'intersession de 2 à 4 semaines permet de faire le lien entre les acquis de la formation et la réalité professionnelle

➤ Après la formation

L'espace de partage de documents reste disponible pendant 2 mois afin de favoriser la poursuite des échanges entre médiateurs.

Une évaluation à froid est proposée aux médiateurs et aux structures afin d'améliorer la qualité de la formation au fil de l'eau.

Méthodes pédagogiques

La formation sera conduite de façon interactive pour prendre en compte ce que les participants font déjà, ce qu'ils souhaiteraient améliorer et ce qu'il est indispensable d'inclure. La formation se déroulera en alternant des travaux en sous-groupes, des apports théoriques et la co-construction d'un outil.

Un livret stagiaire sera remis à chacun des participants : points de repères, apports méthodologiques et des fiches support aux exercices ou travaux de groupe

Un espace de partage des documents est également proposé pendant 3 mois afin de favoriser les échanges entre médiateurs, y compris après la formation.

➤ Les travaux en sous-groupe

Tout au long de la formation des travaux auront lieu en sous-groupe, avec restitution des travaux en grand groupe. Les sous-groupes seront constitués en fonction des objectifs de chaque séquence et seront donc « mixés » au fur et à mesure de la formation. Cela permettra également un échange dans les pratiques tant du « reporting » que des expériences de la « médiation sociale »

➤ Des temps forts dans la formation

Mieux comprendre les attentes de la DDCS concernant les bilans annuels obligatoires
La présentation par les participants qui le souhaitent des outils mis en place, avec un échange sur les pratiques et ressources de chacun : regards croisés, socialisation et prise de recul.

Le partage des documents de référence et des travaux réalisés

Personnes concernées

En priorité les salariés en poste sur une mission de médiateur social et plus particulièrement ceux bénéficiant de la mesure « Adulte-Relais ». Cette formation est particulièrement recommandée dans les premiers mois de prise de poste.

Pré-requis

Il est conseillé de maîtriser les bases de l'utilisation d'un tableur (Excel ou open office)

Il est indispensable que chaque participant vienne avec :

- Les documents qu'il utilise pour rendre compte de son activité
- La convention entre l'État et sa structure concernant son poste, sa fiche de poste / son contrat de travail
- Le dernier bilan annuel de sa structure concernant son activité
- Un ordinateur portable avec EXCEL ou Open office

Dans le cas de la formation à distance, chaque participant devra également avoir accès à une connexion internet de bonne qualité, un outil de visioconférence (ex : Zoom), un outil de partage de documents (ex : google drive) et une adresse mail valide.

Adaptation aux besoins spécifiques

Un livret d'accueil est consultable par chaque participant sur le site Altempo.

En cas de besoin spécifiques (personnes en situation de handicap notamment), un entretien téléphonique pourra être réalisé dans le mois précédent le début de la formation afin d'adapter les modalités au mieux.

Lieux de la formation – sessions 2eme semestre 2022- 1^{er} semestre 2023

Toulouse :

- 25-26 octobre et 22-23 novembre 2022
- 7-8 mars et 28-29 mars 2023

Montpellier:

- 16-17 novembre et 7-8 décembre 2022
- 7-8 juin et 28-29 juin 2023

Coût de la formation

Le tarif par participant est de 140€ par jour, soit 560€ pour la session de formation de 4 jours. Les groupes sont ouverts pour 8 à 16 participants.

Modalités d'inscription et de financement

La fiche de préinscription à la formation est complétée et retournée aux cabinets Asmoune et Altempo. Altempo adresse le dossier d'inscription au médiateur et à la structure. Ce dossier permet de mobiliser les financements auprès du Conseil Régional ou de l'OPCO.

3 semaines avant le début de la formation, Altempo adresse la convocation au médiateur et à la structure.

Cette formation donne lieu à une attestation de présence individuelle / un certificat de réalisation de formation à distance.

Intervenante

Anne-Laure MALDINEY, psychologue du travail, a une bonne connaissance de la médiation et une pratique de l'animation d'un réseau d'employeurs et de salariés. Elle a également une formation en gestion, ce qui permet de mieux cibler le reporting, de prendre en compte les spécificités des activités de médiation, de mieux comprendre les difficultés des participants sur le terrain et de les aider à prendre du recul sur leur pratique professionnelle.

Amélioration continue de la qualité

Un bilan sera réalisé à l'issue de chaque formation à l'intention du Cabinet Asmoune, la DRJSCS et la DDCS concernée par la session. Elle comprendra entre autres l'évaluation des participants et du formateur, les questionnements issus de la pratique et des propositions du formateur. Un bilan annuel sera également réalisé.

Altempo réalise une enquête d'évaluation à froid auprès des participants et de leurs employeurs afin d'améliorer la qualité de cette formation.



ALTEMPO Eurl
Anne laure MALDINEY
alm.altempo@gmail.com

N° Siret : 851 109 728 000 10
N° OF 76 31 09 69 431